## L'Europe se penche à nouveau sur le repos dominical

Article rédigé par Administrator, le 12 février 2010

Un an tout juste après l'échec d'une tentative parlementaire européenne de protéger le dimanche chômé, les évêques de la Comece relance le débat.

Février 2009 : une déclaration écrite lancée par cinq eurodéputés <u>demandait</u> la protection du dimanche férié comme pilier essentiel du modèle social européen et composante de l'héritage culturel de l'Europe . Parallèlement, une autre déclaration était déposée sur le bien être des animaux domestiques et des chiens errants... Les deux déclarations écrites, d'une importance inégale, on en conviendra ! furent déclarées caduques en mai, n'ayant pas reçu la majorité absolue des signatures. Mais contre toute attente, c'est la deuxième déclaration qui obtint le plus de signatures (trente de plus que la première).

10 février 2010 : le quotidien *La Croix* fait état d'une rencontre officielle des responsables européens avec

10 février 2010 : le quotidien <u>La Croix</u> fait état d'une rencontre officielle des responsables européens avec des représentants religieux. Parmi les sujets abordés, et que les évêques catholiques réunis au sein de la Comece veulent suivre tout particulièrement, le travail du dimanche et la protection animale.

On voit que nos deux sujets, sans lien, continuent d'être abordés de manière parallèle. Sur ces deux points au moins, l'Église catholique n'a pas dit son dernier mot et voudrait être entendue lors de l'élaboration du texte de la nouvelle commission sur le temps de travail et que soit reconnu le dimanche comme le jour par principe de repos hebdomadaire.

Certes, on s'attend que les sempiternels arguments de la concurrence loyale empêchée par la fermetures des magasins le dimanche et qui favoriseraient le commerce en ligne soient avancés. Loyale, cette concurrence ? En France, ce serait plutôt l'inverse depuis la loi Mallié votée en août 2009. Avec la très difficile mise en application de la loi, pas de réelle consommation supplémentaire, mais sans doute déplacement de la consommation vers les grandes surfaces et la grande distribution. Ce n'est pas à proprement parler cela qu'on peut appeler loyauté.

Cette fois-ci, il n'y aura donc pas d'acte manqué, espérons-le, et l'Église profitera sans nul doute d'appuis syndicaux forts comme un <u>épisode</u> récent en Allemagne l'a montré.

L'autre sujet brûlant concerne la protection animale : il s'agit de limiter les tests scientifiques sur les animaux. L'Église ne cache pas sa préoccupation : cette réduction en vue du bien être des animaux, ne conduira-t-elle pas à vouloir poursuivre l'expérimentation sur des fœtus, embryons et cellules souches humaines ? La Comece redoute à juste titre que l'on ne tende alors à gommer la différence fondamentale entre l'homme et l'animal .

Espérons que le dialogue approfondi que les évêques catholiques espèrent avec les institutions européennes ne soit pas un vain mot. Un succès dans ce domaine ne serait pas sans retombées intéressantes envers une institution qui n'attire plus la confiance, stigmatisée même par tant de déceptions. H.B.

\*\*\*